



LOUIS-GEORGES HARVEY

Le Printemps de l'Amérique française

Américanité, anticolonialisme
et républicanisme dans le discours politique
québécois, 1805-1837



Boréal

Expertise et perfection

Les Éditions du Boréal
4447, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L2
www.editionsboreal.qc.ca

LE PRINTEMPS
DE L'AMÉRIQUE
FRANÇAISE

Louis-Georges Harvey

LE PRINTEMPS
DE L'AMÉRIQUE
FRANÇAISE

*Américanité, anticolonialisme et républicanisme
dans le discours politique québécois, 1805-1837*

Boréal

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fondation canadienne des sciences humaines, de concert avec le Programme d'aide à l'édition savante, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Les Éditions du Boréal remercient le Conseil des Arts du Canada ainsi que le ministère du Patrimoine canadien et la SODEC pour leur soutien financier.

Les Éditions du Boréal bénéficient également du Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres du gouvernement du Québec.

© Les Éditions du Boréal 2005
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec

Diffusion au Canada : Dimedia
Diffusion et distribution en Europe : Les Éditions du Seuil

Données de catalogage avant publication (Canada)

Harvey, Georges-Louis, 1958-

Le Printemps de l'Amérique française : américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837

Comprend des réf. bibliogr. et un index

ISBN 2-7646-0324-X

1. Canada – Politique et gouvernement – 1791-1841. 2. Discours politique – Québec (Province) – Histoire – 19^e siècle. 3. Anti-impérialisme – Québec (Province). 4. Décolonisation – Québec (Province). 5. Gouvernement représentatif – Québec (Province). 6. Républicanisme – États-Unis. I. Titre.

FC461.H37 2005 971.4'02 C2005-940336-5

*À la mémoire de Joseph-Marie Harvey
et de Pierre Savard*

Introduction

Depuis les quelques arpents de neige de Voltaire jusqu'au pays hivernal de Vigneault, le Québec a souvent été associé à la saison morte, à ses grands froids, à ses vastes paysages blanchâtres. Évidemment, ce rapprochement s'inspire d'une réalité climatique que nul ne saurait nier, mais l'image d'un Québec hivernal tire aussi son sens de l'histoire d'un pays longtemps soumis à la domination politique : l'histoire coloniale du Québec se compte en siècles. Un hiver très long, même selon les normes québécoises. Bien que la devise du Québec appelle au souvenir, la mémoire de ce long hiver colonial s'est brouillée avec le temps. Cet oubli doit beaucoup à un colonialisme intellectuel qui a fait croire que la domination politique n'a pas été mauvaise en elle-même, qu'elle a permis au petit peuple canadien-français de tirer son épingle du jeu dans l'imposant et hostile continent nord-américain. Pourtant, les conséquences de l'impérialisme sur l'évolution d'une société dominée, même si elles peuvent varier d'un contexte à un autre, ne sont jamais globalement positives. Dans tous les contextes coloniaux, des individus se sont dressés contre la domination et l'exploitation, ont dénoncé les injustices et ont réclamé que leur société coloniale puisse se prendre en main. Souvent, ces individus ont provoqué une dynamique de rupture qui a porté l'élite de la société dominée à souligner son caractère distinct en énumérant les traits qui la distinguaient de la

métropole. Dans la majorité des cas, cette rupture dans l'imaginaire a préfiguré une lutte autonomiste qui s'est ensuite transformée en mouvement indépendantiste.

Au Québec, un deuxième élément du discours sur la douceur de l'hiver colonial a consisté à nier qu'il y ait eu de tels mouvements contestataires, ou du moins à les banaliser en mettant en question leur légitimité. Souvent, cette composante du récit de la domination bienveillante renvoyait à la simplicité de la société traditionnelle québécoise, et donc à son incapacité de produire une élite politique apte à formuler et à porter un projet de rupture avec la métropole. En fait, cela revenait à dire que le Québec n'avait jamais vécu de véritable printemps politique comparable à ceux qui s'étaient manifestés dans les autres sociétés coloniales. Pourtant, le Québec a connu de nombreux mouvements anticoloniaux, à commencer par le petit groupe d'agitateurs qui ont tenté de rallier la population à l'insurrection des colons anglo-américains, en 1775. Seulement, l'existence de ces mouvements détonnait dans le grand mythe de la douceur de l'hiver colonial. Au fond, si le mythe de l'impérialisme britannique bienveillant explique que l'histoire politique du Québec nous apparaisse comme un long hiver tranquille, il a aussi occulté les nombreux printemps que furent les manifestations successives de l'anticolonialisme québécois. Or, comme de nombreuses sociétés neuves des Amériques, le Québec a connu son plus important printemps anticolonial dans la première moitié du XIX^e siècle.

Dans le contexte européen, le « printemps des peuples » désigne cette époque où les courants d'affirmation nationale et démocratique se sont conjugués dans une série de mouvements réformistes et révolutionnaires destinés à défaire les régimes monarchiques instaurés par le Congrès de Vienne. Or, l'Amérique a aussi eu son printemps des peuples, saison, il faut le reconnaître, plus longue que sa contrepartie européenne. L'affirmation des collectivités neuves devant leurs métropoles européennes était tributaire de l'émergence d'une élite politique locale et de la prise de conscience d'une altérité dont les racines plongeaient dans l'expérience américaine. Dans chacune de ces collectivités, le moment de la synthèse anticoloniale a été déterminé selon des particularités sociales, économiques et culturelles, sans compter le rapport de force liant les coloniaux à la métropole. De ce fait, la diversification

économique, l'homogénéité relative des populations, l'ouverture commerciale et culturelle au monde atlantique ont toutes influencé le parcours des sociétés neuves et déterminé le moment où le printemps des revendications autonomistes annoncerait la saison chaude des révolutions anticoloniales.

Les premiers bourgeois du printemps des peuples américains sont apparus dans les prospères colonies anglo-américaines, au lendemain de la guerre de Sept Ans. Pourtant, celles-ci étaient étroitement liées à la mère patrie par le commerce et par une immigration en pleine croissance. La métropole leur avait également légué une culture politique et des institutions représentatives leur permettant de jeter les bases d'un gouvernement local. Or ce sont ces mêmes legs qui, ayant favorisé l'émergence d'une élite coloniale terrienne, marchande et professionnelle au milieu du XVIII^e siècle, ont contribué à l'éclosion d'une dynamique de rupture. Adaptant le discours politique britannique au contexte colonial, l'élite anglo-américaine a rejeté les malheureuses tentatives de réformer l'empire, devenu un fardeau fiscal et administratif pour la métropole. Ainsi, chaque nouvelle politique suscitant une contestation de plus en plus vive de la part des coloniaux, l'écart se creusa, l'incompréhension s'installa et, finalement, devant une répression politique et militaire qui tentait désespérément de restaurer l'autorité impériale, la rupture se produisit. Premier grand mouvement de libération anticoloniale, première grande manifestation républicaine de l'ère moderne, première des grandes révolutions « démocratiques », la Révolution américaine a été féconde de sens pour la civilisation occidentale tout entière, mais elle a surtout résonné dans les autres sociétés coloniales de l'Amérique. Car, si la *Déclaration* de Jefferson consacrait l'idée que l'autorité politique devait dépendre du consentement des gouvernés, elle demeurait avant tout le manifeste d'un mouvement anticolonial qui, après avoir énuméré les abus de la métropole, déclarait le droit des sociétés coloniales à l'indépendance et à l'épanouissement.

L'appel de Jefferson se répercuta d'abord dans les colonies de l'Amérique hispanique où l'élite créole, écartée du pouvoir politique malgré son poids dans l'économie coloniale, avait fait face à peu près au même moment que les Américains à une tentative de resserrer les liens impériaux sous le régime des Bourbons. Si les premières manifestations des

revendications autonomistes dans les colonies espagnoles datent des années 1770 et 1780, la crise du pouvoir métropolitain occasionnée par les guerres napoléoniennes et la difficulté de rétablir la légitimité du pouvoir royal après 1815 ont ouvert la voie aux révolutionnaires créoles. S'inspirant de l'exemple étasunien, ils prirent le pouvoir dans les diverses colonies de cet empire chancelant. En Argentine, au Pérou, en Colombie et au Venezuela, et enfin au Mexique, les mouvements d'indépendance coloniaux accouchèrent d'autant de républiques. En 1822, le vaste empire colonial de l'Espagne était réduit à quelques îles antillaises. Seule exception à cette vague républicaine, le Brésil a proclamé son indépendance sous la forme d'une monarchie dans un geste que sa métropole portugaise fut contrainte d'accepter. La carte du Nouveau Monde se redessina en quelques générations, et James Monroe, le président de la première des républiques américaines, proclama en 1823 un protectorat sur cette Amérique républicaine qu'il se disait prêt à défendre contre d'éventuelles incursions de l'impérialisme européen et contre toute nouvelle tentative d'y établir des institutions politiques de caractère aristocratique et monarchique.

Pourtant, un grand empire européen trônait encore sur quelques colonies peu peuplées et éparpillées sur la frontière septentrionale de sa république. Parmi ces colonies, le Bas-Canada regroupait 427 000 âmes sur un territoire qui, depuis le début du XVII^e siècle, avait constitué le cœur de l'Amérique française. Ici, comme c'est souvent le cas après le long hiver québécois, le printemps des peuples américains tarda à se manifester. L'ancienne colonie française était tombée sous la domination britannique, et la commercialisation de son agriculture ne s'était effectuée qu'après cette conquête, au profit d'une classe marchande britannique. L'élite politique du Bas-Canada, dont la population était de plus en plus hétérogène, n'ignorait certes pas les assauts portés contre le système colonial. La *Province of Quebec* avait été occupée par les *Patriots* anglo-américains en 1775 et ils y avaient diffusé une propagande incitant les Canadiens à se joindre à leur combat contre la métropole. L'appel des insurgés avait trouvé écho chez une poignée de propagandistes, qui mirent tout en œuvre pour répandre le discours des révolutionnaires auprès du peuple de la province. Le retrait des Anglo-américains et le retour des forces britanniques étouffèrent ce premier

mouvement de révolte et menèrent à l'instauration d'une lourde répression militaire et politique. La victoire finale des *Patriots* et l'indépendance des États-Unis furent toutefois lourdes de conséquences pour la province. Elles provoquèrent dans un premier temps l'immigration des réfugiés politiques demeurés fidèles à la couronne vers les colonies américaines restées dans le giron de l'empire. La présence en grand nombre de ces loyalistes sur le territoire occidental de la province suscita sa division par l'Acte constitutionnel de 1791. Par cette loi, la métropole créa deux nouvelles provinces, le Haut-Canada et le Bas-Canada. La première était réservée aux nouveaux arrivants loyalistes, la deuxième englobait les zones de peuplement francophones de l'ancienne *Province of Quebec*. La loi constitutionnelle octroya à chacune des deux provinces un gouvernement représentatif par la création d'une législature dotée d'une Assemblée législative élue et d'un Conseil législatif nommé par la couronne. Malgré l'avènement de ces institutions parlementaires, la nouvelle province du Bas-Canada fut soumise à une répression politique soutenue que des administrateurs britanniques échaudés par la Révolution américaine et traumatisés par les longues guerres contre la France révolutionnaire imposèrent. En dépit de la relative étanchéité culturelle découlant du blocus impérial, les nouvelles, les imprimés, les idées circulèrent ; d'abord clandestinement, puis sous une liberté très surveillée permettant à tout le moins la diffusion des journaux étrangers et de quelques livres jugés inoffensifs. Enfin, après la fin de la guerre de 1812 et la défaite de Napoléon, le débit de l'information augmenta considérablement.

En fait, le discours politique bas-canadien s'était élaboré dès la première décennie du XIX^e siècle avec la fondation d'un journal, *Le Canadien*, qui représentait les intérêts de la formation majoritaire à l'Assemblée législative, le Parti canadien. Dès ses premiers numéros, *Le Canadien* exprima la position d'une élite qui cherchait à établir une représentation de la collectivité, à définir ses intérêts et à en faire la promotion dans le contexte des institutions politiques coloniales. Sous la surveillance étroite des autorités britanniques, ce premier parti politique, assuré par son succès électoral, tenta de s'affirmer en contrôlant l'Assemblée, tout en proclamant sa fidélité au souverain britannique. Cette tactique ne le mit pas à l'abri de la répression des autorités

coloniales qui fermèrent *Le Canadien* en 1810 et emprisonnèrent ses rédacteurs. Après 1815, le climat géopolitique s'étant allégé, le discours du Parti canadien évolua considérablement. Les premières définitions d'une identité bas-canadienne axée sur la territorialité et le vécu américain, ainsi que les premiers appels à l'exemple de la Révolution américaine, apparurent lors du débat sur un projet de loi proposé en 1822 par le Parlement impérial, projet qui visait à unir les provinces canadiennes et donc à priver la majorité française et catholique de son État colonial. Malgré le retrait de ce projet d'union, le volet anticolonial du discours politique demeura, puis s'accrut lorsque le Parti canadien se mua en Parti patriote. Le caractère anticolonial du discours patriote se manifesta dans sa critique des institutions politiques métropolitaines et sa préférence pour les modèles républicains d'inspiration étasunienne. Cette tendance se concrétisa dans les 92 Résolutions de 1834 qui exigeaient, pour les citoyens du Bas-Canada, le droit de se donner de nouvelles institutions politiques compatibles avec leur « société américaine ». Le refus de la métropole envenima l'impasse politique qui paralysait déjà les affaires de la colonie, puis la répression politique imposée par le *Colonial Office* au printemps de 1837 radicalisa une situation déjà tendue. Devant la mobilisation politique impressionnante orchestrée par le mouvement patriote, le gouvernement de Sa Majesté passa de la répression politique à la répression militaire. Les Patriotes se défendirent tant bien que mal à l'automne de 1837 et de nouveaux soulèvements secouèrent la colonie en 1838, mais l'armée britannique et les volontaires loyalistes finirent par écraser le mouvement insurrectionnel, emprisonnant ses chefs ou les forçant à s'exiler. Puis la métropole suspendit les institutions représentatives et imposa par la force une politique rejetée par la majorité des coloniaux, soit la confiscation de l'État colonial par son annexion à une nouvelle province anglaise, qui s'appellerait dorénavant Canada.

La particularité du printemps anticolonial du Québec a donc été de déboucher sur une soumission politique encore plus écrasante plutôt que de conduire à la naissance d'une nouvelle république américaine. Misant sur le traumatisme découlant de la défaite de 1837-1838, le discours dominant, repris par les historiens, fit l'apologie du colonialisme afin de mieux occulter les impulsions autonomistes que le mouve-

ment patriote incarnait. L'espoir, alors considéré comme une éventualité envisageable, de voir s'établir un État souverain sur le territoire du Bas-Canada s'estompa. Une représentation de la collectivité dans sa dimension « canadienne française » se substitua à l'identité civique bas-canadienne alors que la province disparaissait en faveur du Canada, avant de se fondre dans le Dominion plus large qu'il mettrait au monde. Quant au « Canada français », il s'agit d'une construction identitaire aux accents ethniques qui a tardé à s'attacher un territoire, se fixant tantôt sur la province de Québec, tantôt sur les zones de colonisation francophone du Canada, signe évident de sa dimension culturelle et de son impuissance politique. Dans cette perspective, le regard porté sur le mouvement anticolonial bas-canadien oscilla entre un bienveillant coup d'œil porté sur son caractère démocratique et une condamnation de son égarement quant au droit chemin vers l'évolution constitutionnelle britanno-canadienne.

Cette dernière perspective a porté les historiens à banaliser le mouvement anticolonial bas-canadien afin de le soustraire aux grands mouvements d'émancipation des peuples du Nouveau Monde. Ils ont donc privilégié des explications qui s'arrêtaient sur le particularisme de la société bas-canadienne et de sa majorité « canadienne française ». Sur cette question, l'interprétation dominante a remis en question la légitimité du discours « libéral » et anticolonial du mouvement patriote en l'associant à un nationalisme ethnique étroit issu de la majorité canadienne française. Celui-ci aurait été tributaire à son tour des aspirations d'une petite bourgeoisie francophone dont les valeurs sociales « conservatrices » cherchaient à préserver leur société rurale et traditionnelle. En fait, cette critique remontait aux adversaires constitutionnels du mouvement. Son pendant historiographique a été développé dans un premier temps par Donald Creighton, avant d'être repris et étoffé dans les nombreux travaux de Fernand Ouellet. Cette interprétation a été vivement contestée, mais elle a néanmoins défini les paramètres du débat sur la nature du discours politique des Patriotes. Pour la plupart, ceux qui l'ont réfutée n'ont pas écarté la dichotomie entre le libéralisme et le nationalisme, ou celle entre le modernisme et le traditionalisme, sur laquelle elle s'appuyait. Ainsi, même dans les travaux plus récents, la tension entre nationalisme ethnique et libéralisme demeure une

question de taille dans l'analyse du discours patriote. Par ailleurs, une forte tendance porte les historiens à aborder le mouvement patriote dans la seule perspective d'expliquer la défaite de 1837-1838, créant ainsi une perspective qui ne peut que déformer son discours¹.

Évidemment, ce regard sur l'histoire du Québec a beaucoup évolué depuis quelques années. D'une part, les historiens n'ont pas manqué de souligner l'ouverture économique, culturelle et idéologique du Bas-Canada sur le monde atlantique. D'autre part, ils ont œuvré à inscrire l'histoire du Québec dans la longue durée en la prolongeant au-delà de 1867, mettant en évidence aussi bien les continuités que les ruptures d'un passé profondément ancré dans le territoire « national ». Les ouvrages de Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* (2000), et d'Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896* (2000), ont abordé l'histoire du Québec dans le contexte d'un long enracinement matériel, culturel et idéologique en terre américaine. Les auteurs ont voulu élucider, le premier par une approche comparatiste, le deuxième en traçant la genèse des grandes traditions idéologiques québécoises, les grands moments d'une trajectoire historique qui est à leurs yeux à la fois cohérente et conséquente².

Or, ces deux grandes synthèses appellent, par leur souci d'établir l'unicité de l'histoire du Québec, à un nouveau regard sur le grand printemps anticolonial qui secoua le Québec de 1805 à 1837. Notre étude s'inscrit pleinement dans la perspective de l'analyse historique proposée par Gérard Bouchard, puisque nous voyons l'évolution du discours politique bas-canadien comme la mise en place d'un projet de société qui visait à préparer, dans un avenir plus ou moins rapproché, la mutation de la colonie en un État indépendant. Ainsi, l'une des caractéristiques fondamentales du discours patriote était sa représentation de la collectivité nationale dans sa dimension territoriale, dans une incarnation civique plutôt qu'ethnique, qui renvoyait au particularisme social des sociétés américaines, à leur « américanité », et qui s'appuyait puissamment sur le référent étasunien. Bouchard a associé ce mouvement anticolonial québécois à une dynamique de rupture observée dans d'autres collectivités neuves. En cela, il s'inscrit en opposition aux moments où l'imaginaire québécois aurait privilégié la continuité, après la défaite de 1837-1838 par exemple, comme ce fut le cas dans d'autres

collectivités neuves. Le discours anticolonial au Bas-Canada a aussi véhiculé plusieurs des grands mythes de recommencement associés aux sociétés du Nouveau Monde, particulièrement ceux qui ont opposé la corruption et la décadence de l'Europe à la fraîcheur et à la vertu des sociétés américaines.

Situer cette étude dans le sillage du grand défrichage entrepris par Yvan Lamonde peut sembler moins évident. La présente analyse se limite à décortiquer le discours dominant de l'élite bas-canadienne pour une période bien précise à partir du dépouillement systématique des imprimés, sans chercher à y trouver les fondements des grandes idéologies porteuses des revendications politiques québécoises ultérieures. S'il n'est pas question de prendre à contre-pied l'interprétation proposée dans la synthèse de Lamonde, notre analyse nous a porté à valoriser l'émergence d'un vocabulaire politique bien républicain, et selon nous, d'une cohérence plus marquée que ne le laissait entendre Lamonde. Elle nous a également mené à une tout autre appréciation des revendications anticoloniales du mouvement patriote et du projet de société qu'il proposait ; leurs caractéristiques nous empêchent de conclure à un dérapage à court terme, elles nous portent plutôt à les appréhender comme l'aboutissement logique de l'actualisation d'un discours politique imprégné d'un lexique apparenté à celui de l'humanisme civique. Sur ce point, nous remettons en question le « libéralisme » des Patriotes et de leurs prédécesseurs du Parti canadien en raison de leur dénonciation soutenue du capitalisme marchand, qu'ils associaient à la corruption des institutions politiques coloniales. Par ailleurs, notre interprétation s'insère dans la parenthèse que Lamonde ouvrait sur l'importance d'écrire l'histoire des « idées civiques » québécoises.

Une approche comparatiste, comme celle défendue par Lamonde et Bouchard, permet de voir que la critique du régime libéral émergent n'était pas seulement l'affaire de la petite élite politique du Bas-Canada. En imaginant une autre façon de penser la modernité, le républicanisme aurait alimenté le discours des révolutionnaires américains et, plus que l'on ne l'aurait pensé, celui de leurs cousins français. Ainsi, la tradition républicaine, adaptée selon les circonstances aux contextes politiques de la France sous la Restauration ou sous la monarchie de

Juillet ou encore, aux États-Unis, à celui des *Federalists* de Hamilton, des *National Republicans* de John Quincy Adams et Henry Clay et des *Whigs* de William Henry Harrison, aurait permis de se dresser contre le libéralisme et le constitutionnalisme d'inspiration britannique. Dans chacun de ces contextes, des républicains ont affirmé que le véritable enjeu politique était de préserver la démocratie participative contre les abus du pouvoir associé au partage de plus en plus inégal des richesses, contre le pouvoir croissant des intérêts commerciaux, contre leur influence sur les élus et donc contre leur mainmise sur l'appareil gouvernemental. À la lumière du discours des républicains français et étasuniens, le discours patriote paraît d'une actualité saisissante pour son époque. Loin de représenter un archaïsme, la critique patriote du capitalisme marchand se situe au centre d'une contestation de ses effets politiques qui anticipait sur la critique socialiste ; elle s'appuyait cependant sur une analyse morale plutôt que matérielle et s'attardait aux conséquences pour la démocratie d'une modification fondamentale des mœurs politiques et civiques.

S'il y eut restructuration importante de ce discours de 1805 à 1837, ses paradigmes dominants, hérités du discours de l'humanisme civique, sont restés tout aussi déterminants dans le discours patriote qu'ils l'avaient été dans celui du Parti canadien. Les ruptures s'effectuant plutôt sur le plan des représentations des référents externes, elles ont provoqué une évolution dans la représentation de la collectivité bas-canadienne, dans la perception de son État colonial, de son « pays » en devenir. À chaque étape de l'évolution du discours, les représentations du voisin étasunien permettaient de préciser l'identité bas-canadienne, d'abord par l'expression de la différence qu'une opposition plutôt politique et circonstancielle traçait grossièrement, puis, de manière plus définitive après les projets d'union législative proposés entre 1822 et 1824, par la solidarité et l'admiration exprimées pour une société sœur de l'Amérique, qui la première s'était dotée d'institutions politiques propres à sa spécificité sociale. Dire que les États-Unis sont devenus un modèle politique, le seul qui convenait à un peuple américain, ne rend pas suffisamment compte de l'importance du référent étasunien dans le discours patriote. La république voisine constituait plus que l'amalgame des solutions aux divers fléaux institutionnels inhérents

au régime colonial, elle représentait la finalité du parcours de l'histoire coloniale, soit l'indépendance inévitable qui attendait tous les peuples des Amériques. Ainsi, les analyses bas-canadiennes des institutions étatsunienues, toujours jugées plus aptes à assurer le bonheur d'un peuple américain, devinrent les véhicules d'un discours ouvertement anticolonial, voire souverainiste.

Comment peut-on restituer le sens du discours de ce printemps des revendications anticoloniales ? Un corpus composé de brochures politiques et de textes tirés des journaux constitue la source première de toute tentative de reconstitution du discours politique du XIX^e siècle. Nous avons consulté toutes les brochures politiques publiées au Bas-Canada entre 1805 et 1837 et nous en avons retenu trente-huit pour notre analyse. Nous avons également tenté de répertorier tous les journaux publiés en langue française entre 1805 et 1837. Des dix-neuf titres que nous avons dépouillés, dont certains ont été éphémères, les plus importants sont *Le Canadien* (1806-1810, 1817-1825, 1831-1840), *La Minerve* (1826-1837), *L'Écho du pays* (1833-1836) et *La Gazette de Québec* (1832-1837). *The Quebec Gazette/La Gazette de Québec* paraît en édition bilingue de 1805 à 1832 et constitue donc un cas d'exception. À ce corpus s'ajoutent des documents officiels imprimés tels les *Journaux* de l'Assemblée législative du Bas-Canada et les catalogues des bibliothèques de la législature, ainsi que des documents officiels manuscrits émanant de l'Exécutif colonial. Enfin, nous avons examiné la correspondance des principaux chefs politiques de l'époque conservée aux Archives nationales du Canada et aux Archives nationales du Québec. Ces documents précieux permettent de contextualiser la position des acteurs politiques et de mesurer l'écart entre les discours publics et privés. L'abondante correspondance du chef patriote Louis-Joseph Papineau, dont une partie a été récemment publiée, est une des sources les plus importantes pour l'étude de la vie politique au Bas-Canada. Moins connus, les fonds Denis-Benjamin Viger, John Neilson, Ludger Duvernay et John Arthur Roebuck permettent également de reconstituer la trame des événements et de mesurer les multiples perceptions d'un contexte politique en constante évolution.

Une étude du discours politique qui porte sur les représentations de la collectivité se doit de clarifier d'entrée de jeu le vocabulaire identitaire

utilisé dans les textes de l'époque ainsi que celui servant aux fins de notre analyse. D'abord, pendant toute la période concernée, le mot « Canadiens » désigne les habitants francophones du Bas-Canada, et nous avons respecté cet usage dans notre analyse. Nous utilisons « Bas-Canadiens » pour désigner l'ensemble des habitants de la colonie du Bas-Canada. L'adjectif « étasunien » se rapporte évidemment aux États-Unis, mais l'adjectif « américain » se réfère toujours à l'Amérique au sens continental. Nous qualifions toutefois les habitants des États-Unis du nom propre « Américains ». Le mot « américanité » ne paraît jamais dans les textes de l'époque, mais pour les besoins de l'analyse il réfère à l'ensemble des qualités associées aux peuples des Amériques et à la conscience d'appartenance au continent américain, thèmes qui prennent une place importante dans les définitions patriotes de la collectivité bas-canadienne.

Nous abordons l'étude du printemps anticolonial du Québec par une mise en contexte en prévision de l'analyse de son discours effectuée dans les chapitres qui le suivent. Ainsi, partant de l'exemple de *Rome*, nous retraçons les origines et les composantes du discours politique bas-canadien à partir de notions du sens civique qui ont émergé dans le premier tiers du XIX^e siècle et nous mettons en évidence les continuités, la place des acquis philosophiques et rhétoriques, ainsi que leur contribution à l'élaboration d'un langage politique. À ce titre, la formation de l'élite bas-canadienne et sa culture rhétoricienne néoclassique permettent de comprendre son arrimage on ne peut plus naturel aux paradigmes de l'humanisme civique, grand courant de l'héritage occidental qui, depuis Machiavel, renvoyait à l'exemple des Anciens pour expliquer la relation de l'homme au *polis*, en insistant sur une définition morale du civisme et de la « vertu ». La deuxième partie de cette mise en contexte renvoie aux sources des représentations des États-Unis qui donnaient son sens au discours bas-canadien. En répertoriant les divers éléments des « matériaux de la connaissance », source des idées et du vocabulaire qui deviendront les éléments bruts d'une représentation de la république voisine, nous avons tenté de centrer l'analyse sur le sujet étasunien afin de cerner les particularités des sources d'information qui ont alimenté la construction d'un discours sur l'américanité dans l'opinion bas-canadienne. Notre analyse permet de souligner

Table des matières

INTRODUCTION	9
I • ROME	25
La liberté des Anciens	28
L'héritage britannique	32
Le dernier refuge de la liberté : le particularisme américain	35
La liberté des modernes : républicanisme versus constitutionnalisme	39
Les matériaux de la connaissance	43
La presse étasunienne	44
Les livres étasuniens et français	47
II • REPLI	57
Les Américains : un peuple déchu	69
La république sous le signe de la corruption	76
La Révolution américaine et la loyauté des Canadiens	80
La menace américaine	82

III • RUPTURE	91
La corruption et le lien colonial	96
Vertu politique et américanité	103
Fédéralisme, institutions et politique dans la république	115
La Révolution américaine réhabilitée	122
IV • RÉPUBLIQUE	133
L'Américain : citoyen éclairé ou intolérant ?	141
Le laboratoire de la démocratie	149
L'esclavage : une tache sur les institutions républicaines	156
La prospérité américaine	160
Le gouvernement modèle	168
Le débat sur l'annexion	185
V • RÉVOLUTION	195
La Révolution et le régime colonial	199
La Révolution et la résistance coloniale	201
Résistance ou révolution ?	208
La logique révolutionnaire	215
VI • RÉPRESSION	221
Le triomphe des forces de la corruption	232
CONCLUSION	237
NOTES	249
BIBLIOGRAPHIE	271
INDEX	283



MISE EN PAGES ET TYPOGRAPHIE :
LES ÉDITIONS DU BORÉAL

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN MARS 2005
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE GAGNÉ
À LOUISEVILLE (QUÉBEC).

Le Printemps de l'Amérique française

Dans le contexte européen, le « printemps des peuples » désigne cette époque où les courants d'affirmation nationale et démocratique se sont conjugués dans une série de mouvements réformistes et révolutionnaires destinés à défaire les régimes monarchiques instaurés par le Congrès de Vienne. Or, l'Amérique a aussi eu son printemps des peuples. Comme de nombreuses sociétés neuves des Amériques, le Québec a connu son plus important printemps anticolonial dans la première moitié du XIX^e siècle.

Louis-Georges Harvey reconstitue ici le sens du discours dominant de l'élite politique du Bas-Canada entre 1805 et 1837. Il aborde ce discours comme la mise en place d'un projet de société pour l'Amérique française qui visait à préparer, dans un avenir plus ou moins rapproché, la mutation de la colonie en un État.

L'une des caractéristiques fondamentales du discours patriote était sa représentation de la collectivité nationale dans sa dimension territoriale, dans une incarnation civique plutôt qu'ethnique, qui renvoyait à l'américanité de la société bas-canadienne et s'appuyait puissamment sur le modèle étasunien. Pour les Patriotes, la République voisine constituait plus qu'un modèle apte à apporter des solutions aux différents fléaux inhérents au régime colonial, elle représentait en outre la finalité du parcours de l'histoire coloniale, soit l'indépendance inévitable qui attendait toutes les collectivités neuves des Amériques. Ainsi, pour Louis-Georges Harvey, les analyses des institutions étasuniennes par la classe politique du Bas-Canada sont devenues les véhicules d'un discours ouvertement anticolonial, voire souverainiste.

Enfin, l'auteur souligne l'émergence d'un discours politique bien républicain, tout en remettant en question le « libéralisme » des Patriotes et de leurs prédécesseurs au Parti canadien, en raison de leur dénonciation soutenue du capitalisme commercial, qu'ils associaient à la corruption des institutions politiques coloniales.

Louis-Georges Harvey est professeur d'histoire à l'Université Bishop's, à Lennoxville.



Illustration de couverture: Charles Alexander, Manifestation des Canadiens contre le gouvernement anglais, à Saint-Charles, en 1837, dit aussi L'Assemblée des six comtés, 1891, huile sur toile, Collection Musée des beaux-arts du Québec, n° 37.54

Photographe: Patrick Altman